|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)****32ème réunion, Genève, Suisse, 12-16 mai 2025** | A close up of a sign  Description automatically generated |
|  |  |
|  | **Révision 3 duDocument** **TDAG-2****5/12-F** |
|  | **8 mai 2025** |
|  | **Original:** **anglais** |
| Directeur du Bureau de développement des télécommunications |
| Travaux préparatoires en vue de la Conférence mondialede développement des télécommunications |
|  |
| **Résumé:**Le présent document rend compte des travaux préparatoires menés à ce jour dans le cadre de l'organisation de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2025 (CMDT-25), qui devrait se tenir du 17 au 28 novembre 2025 à Bakou (Azerbaïdjan).**Suite à donner:**Le GCDT est invité à prendre note du présent document et à fournir les indications qu'il jugera utiles.**Références:**Numéro 141 de la Constitution de l'UIT; numéro 42 de la Convention de l'UIT; Chapitre I des Règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union; [Résolution 77](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts-2023/RES-077-F.pdf) (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires; [Résolution 31](https://www.itu.int/pub/D-RES-D.31-2022/fr) (Rév. Kigali, 2022) de la Conférence mondiale de développement des télécommunications; [Lettre circulaire CL-24/61](https://www.itu.int/md/S24-SG-CIR-0061/fr) |

# 1 Considérations générales

1.1 Le numéro 141 de la Constitution de l'UIT dispose qu'il se tient entre deux Conférences de plénipotentiaires une Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT).

1.2 Par sa Résolution 77 (Rév. Bucarest, 2022), la Conférence de plénipotentiaires a décidé que la CMDT-25 se tiendrait pendant le dernier trimestre de 2025 à Bangkok (Thaïlande).

1.3 Conformément au numéro 42 de la Convention de l'UIT et au Chapitre I des Règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union, en l'absence d'une décision de la Conférence de plénipotentiaires, le lieu précis et les dates exactes d'une CMDT doivent être approuvés par le Conseil avec l'accord de la majorité des États Membres.

1.4 Dans sa Résolution 31 (Rév. Kigali, 2022), la CMDT a exprimé la ferme conviction que la coordination des travaux préparatoires régionaux du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) pour les six régions bénéficiait considérablement aux États Membres.

# 2 Lieu, durée, dates et site de la CMDT

2.1 Le 7 décembre 2023, la Secrétaire générale a été officiellement informée par le Bureau de la Commission nationale de la radiodiffusion et des télécommunications qu'en raison de circonstances imprévues, la Thaïlande ne serait malheureusement pas en mesure d'accueillir la Conférence. Dans la [Lettre circulaire CL-23/51](https://www.itu.int/md/S23-SG-CIR-0051/fr), la Secrétaire générale a invité par conséquent les États Membres qui souhaiteraient accueillir la CMDT-25 à manifester leur intérêt.

2.2 Le 15 mars 2024, la Secrétaire générale de l'UIT a reçu une invitation du Gouvernement de la République d'Azerbaïdjan. À la suite d'échanges avec le Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT), le Ministre du développement numérique et des transports a confirmé, dans une lettre datée du 3 avril 2024, son intention d'accueillir la Conférence à Bakou, fin novembre 2025. Dans une lettre de suivi datée du 26 avril 2024, il a été proposé que la Conférence soit tenue du 17 au 28 novembre 2025 (voir l'Annexe 1 du [Document C24/30(Rév.1)](https://www.itu.int/md/S24-CL-C-0030/fr)).

2.3 Le lieu et la date retenus, ainsi que le projet d'ordre du jour proposé pour la CMDT-25, ont été présentés dans le [Document C24/30(Rév.1)](https://www.itu.int/md/S24-CL-C-0030/fr), soumis à l'approbation du Conseil sous réserve de l'accord d'une majorité des États Membres.

2.4 Le projet d'ordre du jour a également été soumis pour examen et approbation par le Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) (20-23 mai 2024) (voir le [Document TDAG-24/24](https://www.itu.int/md/D22-TDAG31-C-0024/fr)).

2.5 Le Conseil a adopté le projet de [Décision 637](https://www.itu.int/md/S24-CL-C-0124/fr) du Conseil "Convocation de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2025 (CMDT-25)" et a approuvé le projet d'ordre du jour figurant dans l'Annexe 3 du [Document C24/30(Rév.1)](https://www.itu.int/md/S24-CL-C-0030/fr).

2.6 En vertu de la [Lettre circulaire CL-24/38](https://www.itu.int/md/S24-SG-CIR-0038/fr) du 24 juin 2024, les États Membres de l'UIT ont été invités à confirmer par écrit, au plus tard le 31 août 2024, leur accord en ce qui concerne le lieu précis et les dates exactes de la CMDT.

2.7 En vertu de la [Lettre circulaire CL-24/61](https://www.itu.int/md/S24-SG-CIR-0061/fr) du 31 octobre 2024, les États Membres de l'UIT ont été informés que la consultation menée conformément aux indications données dans cette lettre avait reçu l'accord de la majorité requise des États Membres de l'UIT, conformément aux numéros 42 et 213 de la Convention de l'UIT.

2.8 Le 31 octobre 2024, la Directrice du BDT a envoyé des [lettres officielles](https://www.itu.int/itu-d/meetings/wtdc25/documents/invitation-letters/#/fr) aux membres de l'UIT-D et aux observateurs les invitant à participer à la CMDT-25.

2.9 Les équipes de l'UIT et du pays hôte travaillent avec diligence sur tous les aspects liés à la planification, à la coordination et à l'organisation de la Conférence, notamment la logistique, l'agencement du lieu de la manifestation, les transports, les voyages des délégués, la sécurité, l'hébergement et les services fournis aux invités. L'accord de pays hôte est actuellement sur le point d'être signé et la signature devrait avoir lieu à la session de 2025 du Conseil.

2.10 Une première visite sur place a été effectuée du 10 au 14 février 2025 par une équipe de l'UIT, au cours de laquelle celle-ci a évalué les sites susceptibles d'accueillir la Conférence et recensé les hôtels appropriés pour loger les délégués. La note d'information pratique à l'intention des participants sera mise à disposition en temps utile.

2.11 La participation à la Conférence mondiale de développement des télécommunications est réservée aux membres de l'UIT. L'inscription préalable en ligne est sont [désormais ouverte](https://www.itu.int/itu-d/meetings/wtdc25/participation/registration/#/fr).

# 3 Travaux préparatoires en vue de la Conférence

3.1 Les discussions sur le processus de préparation à la Conférence et sur l'élaboration de résultats axés sur les effets ont débuté lors de la [réunion de 2023 du GCDT](https://www.itu.int/fr/ITU-D/Conferences/TDAG/Pages/2023/default.aspx). Les participants sont convenus de créer deux groupes de travail chargés de préparer la CMDT-25 et ont adopté leurs mandats:

– le [Groupe de travail du GCDT sur l'avenir des Questions confiées aux commissions d'études](https://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/TDAG/Pages/2024/TDAG_WG_futureSGQ.aspx#/fr) (GT-GCDT-futureSGQ);

– le [Groupe de travail du GCDT sur la rationalisation des Résolutions](https://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/TDAG/Pages/2024/TDAG_WG_SR.aspx#/fr) (GT-GCDT-SR).

3.2 En outre, le [GCDT-24](https://www.itu.int/fr/ITU-D/Conferences/TDAG/Pages/2024/default.aspx) a créé trois groupes supplémentaires pour appuyer la préparation de la CMDT-25 et a adopté leurs mandats:

– le [Groupe de travail du GCDT sur les priorités de l'UIT-D](https://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/TDAG/Pages/2024/TDAG_WG_ITUDP.aspx#/fr) (GT-GCDT-ITUDP);

– le [Groupe de travail du GCDT sur la Déclaration](https://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/TDAG/Pages/2024/TDAG_WG_DEC.aspx#/fr) (GT-GCDT-DEC); et

– le [Groupe de coordination informel du GCDT sur le Sommet mondial de la jeunesse et la célébration du rôle des jeunes](https://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/TDAG/Pages/2024/TDAG_ICG_GYS.aspx#/fr) (ICG-GCDT-GYS).

3.3 La participation aux travaux de tous les groupes du GCDT est ouverte à tous les membres de l'UIT-D.

3.4 Les rapports des travaux des GT-GCDT ci-après ont été soumis à la réunion de 2025 du GCDT pour examen complémentaire et seront intégrés dans le rapport du GCDT qui sera soumis à la prochaine CMDT:

– Rapport du Groupe de travail du GCDT sur l'avenir des Questions confiées aux commissions d'études ([Document TDAG-25/19(Rév.1)](https://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/TDAG/Pages/2024/TDAG_WG_DEC.aspx#/fr)).

– Rapport du Groupe de travail du GCDT sur la rationalisation des Résolutions ([Document TDAG-25/20](https://www.itu.int/md/D22-TDAG32-C-0020/fr)).

– Rapport sur l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail du GCDT sur les priorités de l'UIT-D ([Document TDAG-25/21](https://www.itu.int/md/D22-TDAG32-C-0021/fr)).

– Rapport sur les travaux et les résultats du Groupe de travail du GCDT sur la Déclaration ([Document TDAG-25/18(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D22-TDAG32-C-0018/fr)).

– Rapport sur l'édition de 2025 du Sommet mondial de la jeunesse (GYS-25) organisé par l'UIT en amont de la CMDT-25 ([Document TDAG-25/22](https://www.itu.int/md/D22-TDAG32-C-0022/fr)).

3.5 Le GT-GCDT-DEC a proposé un thème pour la CMDT-25 qui correspond au titre du projet de Déclaration de la CMDT-25, à savoir "Une connectivité universelle, efficace et financièrement abordable pour un avenir numérique inclusif et durable".

# 4 Processus de préparatoire régional

4.1 Conformément à la Résolution 31 (Rév. Kigali, 2022) de la CMDT, le BDT a organisé une réunion préparatoire régionale (RPM) par région, comme suit:

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Région | Dates (2025) | Ville d'accueil et pays hôte | Rapport final de la RPM | Vidéos sur la mise en œuvre du Plan d'action de Kigali |
| RPM-ARB | 4-5 février | Amman (Jordanie) | [Rapport](https://www.itu.int/md/D22-RPMARB-C-0020/fr) | [Vidéo](https://www.youtube.com/watch?v=_TmRrANEy9Y) |
| RPM-EUR | 25-26 février | Budapest (Hongrie) | [Rapport](https://www.itu.int/md/D22-RPMEUR-C-0030/fr) | [Vidéo](https://www.youtube.com/watch?feature=shared&v=KbGUKDoOwoU) |
| RPM-ASP | 20-21 mars | Bangkok (Thaïlande) | [Rapport](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-C-0018/fr) | [Vidéo](https://www.youtube.com/watch?v=n-9xwzs0i9I) |
| RPM-AMS | 1er-2 avril | Asuncion (Paraguay) | [Rapport](https://www.itu.int/md/D22-RPMAMS-C-0021/en) | [Vidéo](https://www.youtube.com/watch?v=0Q1A-_uFb2U) |
| RPM-AFR | 8-9 avril | Nairobi (Kenya) | [Rapport](https://www.itu.int/md/D22-RPMAFR-C-0019/en) | [Vidéo](https://www.youtube.com/watch?v=TQMlkFoVHQ4) |
| RPM-CEI | 24-25 avril | Bichkek (Kirghizistan) | [Rapport](https://www.itu.int/md/D22-RPMCIS-C-0018/en) | [Vidéo](https://www.youtube.com/watch?v=lWymn4RNG0I) |

4.2 Les RPM ont permis d'associer les membres de chaque région au processus de la CMDT, afin d'encourager une coordination au niveau régional avant la tenue de la conférence. Les six RPM ont permis de définir des priorités au niveau régional concernant le développement des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TIC).

4.3 Toutes les RPM ont examiné attentivement les résultats de la mise en œuvre du Plan d'action de Kigali depuis 2023. Les débats ont porté essentiellement sur les sujets, thèmes et questions prioritaires, ainsi que sur les initiatives régionales qui pourraient figurer dans le Plan d'action de Bakou.

4.4 Pour étayer davantage les débats des RPM, le BDT a préparé une série spéciale de la publication phare de l'UIT "Faits et chiffres: Mesurer le développement du numérique", qui porte sur l'[état du développement du numérique ainsi que sur les tendances, les défis et les perspectives dans les régions de l'UIT](https://www.itu.int/itu-d/reports/statistics/sddt/).

4.5 Six [Forums régionaux sur le développement](https://www.itu.int/itu-d/meetings/rdf/#/fr) ont été organisés parallèlement aux RPM. Ces forums offrent un cadre pour la tenue de dialogues de haut niveau entre le BDT, les États Membres et les Membres du Secteur de l'UIT-D, principalement sur la mise en œuvre des initiatives régionales et du Plan d'action de Kigali.

4.6 Grâce aux travaux préparatoires menés par les groupes de travail du GCDT en 2024 et 2025, les documents essentiels suivants ont été soumis aux six RPM, à titre de contributions:

– Avant-projet de contribution de l'UIT-D au Plan stratégique de l'UIT pour la période 2028‑2031 et projet de plan d'action de l'UIT-D.

– Avant-projet de Déclaration de la CMDT-25.

– Futures Questions confiées aux commissions d'études.

– Règlement intérieur de l'UIT-D (Résolution 1 de la CMDT).

– Rapport sur la rationalisation des Résolutions de la CMDT.

4.7 Toutes les RPM sont parvenues à établir un ensemble de propositions sur les priorités et les thèmes régionaux pour leurs régions respectives, lesquelles serviront de base pour l'élaboration de contributions à la CMDT-25, qui examinera les activités de l'UIT-D à mener au cours du cycle de mise en œuvre (2026-2028).

4.8 La **RPM pour la région des États arabes (RPM-ARB)** a été organisée par le BDT les 4 et 5 février 2025 à Amman (Jordanie), à l'invitation de la Commission de réglementation des télécommunications du Royaume hachémite de Jordanie.

4.9 Parmi les principaux résultats obtenus par la RPM-ARB, les participants ont approuvé six priorités régionales, qui seront examinées plus avant et affinées en prévision de la CMDT-25, afin qu'elles puissent être soumises en tant qu'initiatives régionales pour examen et adoption par la CMDT. Ces activités sont les suivantes:

1) Transformation sectorielle: un avenir numérique durable.

2) Infrastructure et connectivité.

3) Promouvoir le développement économique et l'inclusion numérique.

4) Développement des compétences et création d'emplois.

5) Promouvoir la cyberrésilience dans le monde arabe.

6) Écosystèmes de l'innovation et technologies émergentes.

4.10 La **RPM pour la région Europe (RPM-EUR)** a été organisée par le BDT les 25 et 26 février 2025 à Budapest (Hongrie), à l'invitation de l'Autorité nationale des médias et de l'infocommunication de la Hongrie.

4.11 Les participants à la réunion ont adopté les initiatives régionales suivantes:

– **EUR 1 – Développement des infrastructures numériques**: cette initiative a pour objectif de faciliter la mise en place d'une connectivité universelle et efficace grâce au développement d'infrastructures résilientes favorisant les synergies et à l'instauration d'un environnement propice pour garantir une couverture ubiquitaire.

– **EUR 2 – La transformation numérique au service de la résilience**: cette initiative a pour objectif de faciliter les processus de transformation numérique des services dans différents secteurs (p. ex., agriculture, santé, administration publique, éducation), notamment ceux des administrations publiques, afin de garantir une meilleure résilience face aux situations de crise, y compris les défis liés aux pandémies, aux risques naturels ou aux crises d'origine humaine.

– **EUR 3 – Inclusion numérique et renforcement des capacités**: cette initiative a pour objectif de promouvoir un accès équitable aux TIC et aux compétences numériques nécessaires, afin que toutes les couches de la société, y compris les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins particuliers, les femmes et les jeunes, puissent tirer parti des télécommunications/TIC.

– **EUR 4 – Confiance dans l'utilisation des télécommunications/technologies de l'information et de la communication**: cette initiative a pour objectif de favoriser le déploiement d'une infrastructure résiliente et des télécommunications/TIC sécurisées permettant à tous, en particulier les enfants, d'utiliser les télécommunications/TIC en toute confiance dans leur vie quotidienne.

– **EUR 5 – Écosystèmes de l'innovation numérique**: cette initiative a pour objectif de promouvoir des environnements favorables à l'innovation et à l'entrepreneuriat grâce à des approches systémiques fondées sur les télécommunications/TIC, en vue de réduire les disparités croissantes en matière d'innovation numérique dans la région.

4.12 La RPM pour la région Asie-Pacifique (RPM-ASP) a été organisée par le BDT les 20 et 21 mars 2025 à Bangkok (Thaïlande), à l'invitation de la Commission nationale de la radiodiffusion et des télécommunications (NBTC) de Thaïlande.

4.13 Un groupe de rédaction a été créé afin d'élaborer les initiatives régionales pour la région Asie-Pacifique pour le cycle de mise en œuvre 2026-2029, sur la base des contributions soumises par les États Membres. Les initiatives régionales ci-après ont été adoptées:

– **ASP 1**: Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement, y compris les pays et territoires insulaires du Pacifique, et des pays en développement sans littoral.

– **ASP 2**: Tirer parti des télécommunications/TIC pour appuyer une transformation numérique inclusive et durable.

– **ASP 3**: Promouvoir le développement des infrastructures pour améliorer la connectivité numérique et connecter ceux qui ne le sont pas encore.

– **ASP 4**: Permettre la mise en place d'un secteur des télécommunications/TIC innovant et durable.

– **ASP 5**: Appuyer un environnement des télécommunications/TIC sûr, sécurisé et résilient.

4.14 La **RPM pour la région Amériques (RPM-AMS)** a été organisée par le BDT les 1er et 2 avril 2025 à Asunción (Paraguay), à l'invitation de la Commission nationale des télécommunications (CONATEL) du Paraguay.

4.15 Un groupe de rédaction a été créé afin d'élaborer les initiatives régionales pour la région Amériques pour le cycle de mise en œuvre 2026-2029, sur la base des contributions soumises par les États Membres. Les initiatives régionales ci-après ont été adoptées:

– **AMS 1**: Faciliter la résilience des infrastructures pour permettre le déploiement d'une connectivité universelle et efficace.

– **AMS 2**: Inclusion numérique, aptitudes/compétences numériques.

– **AMS 3**: Appui aux écosystèmes numériques innovants et à l'adoption et à l'utilisation des technologies émergentes.

– **AMS 4**: Promouvoir la cyberrésilience et le renforcement des capacités en matière de cybersécurité et de cyberrésilience.

– **AMS 5**: Gouvernance et cadres réglementaires propices à une transformation numérique durable.

4.16 La **RPM pour la région Afrique en vue de la CMDT-25 (RPM-AFR)** a été organisée par le BDT les 8 et 9 avril 2025 à Nairobi (Kenya), à l'invitation de l'Autorité des communications (CA) du Kenya.

4.17 Un Groupe de rédaction a été créé afin d'élaborer les initiatives régionales pour l'Afrique pour le cycle de mise en œuvre 2026-2029, sur la base des contributions reçues des États Membres. Les initiatives régionales ci-après ont été adoptées:

– **AFR 1**: Connectivité efficace et infrastructure résiliente au service du développement durable, y compris les télécommunications d'urgence et les systèmes d'alerte avancée multirisques dans la région Afrique.

– **AFR 2**: Instaurer un écosystème d'IA de confiance et inclusif en Afrique pour favoriser développement socio-économique.

– **AFR 3**: Renforcer la confiance, la sûreté et la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/technologies de l'information et de la communication et la protection des données et de la vie privée.

– **AFR 4**: Applications de l'infrastructure numérique, développement des PME, technologies émergentes et écosystèmes d'innovation.

– **AFR 5**: Mécanismes de financement durables pour la transformation numérique de l'Afrique.

4.18 La **RPM pour la région de la CEI (RPM-CEI)** a été organisée par le BDT les 24 et 25 avril 2025 à Bichkek (République kirghize), à l'invitation du Ministère du développement numérique et des technologies innovantes de la République kirghize.

4.19 Un groupe de rédaction a été créé afin d'élaborer les initiatives régionales pour la CEI pour le cycle de mise en œuvre 2026-2029, sur la base des contributions soumises par les États Membres. Les initiatives régionales ci-après ont été adoptées:

– **CEI 1**: Mise en œuvre de systèmes et de réseaux de télécommunication/TIC nouveaux et émergents.

– **CEI 2**: Éducation et renforcement des compétences dans le domaine des télécommunications/TIC, y compris pour les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins particuliers.

– **CEI 3**: Sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC, y compris la lutte contre la fraude.

– **CEI 4**: Création d'un environnement propice et réglementation des télécommunications/TIC.

– **CEI 5**: Développement et mise en œuvre de technologies d'intelligence artificielle.

4.20 Tous les documents relatifs à chaque RPM, y compris les invitations, les ordres du jour, les contributions reçues et les rapports de réunion, sont disponibles sur le site web de chaque manifestation à l'adresse [www.itu.int/itu-d/meetings/wtdc25/rpm/home/](https://www.itu.int/itu-d/meetings/wtdc25/rpm/home/#/fr).

4.21 Une réunion de coordination des RPM se tiendra en présentiel le 12 mai 2025, afin d'examiner les rapports des six RPM et de soumettre un rapport de synthèse au GCDT pour approbation, conformément à la Résolution 31 (Rév. Kigali, 2022) de la CMDT.

4.22 Sur la base des pratiques en vigueur, le GCDT-25 devrait approuver la tenue de deux réunions interrégionales (IRM) en vue de préparer la CMDT, prévues comme suit:

– **IRM-1**: 14-15 juillet 2025 (réunion virtuelle).

– **IRM-2**: 29-30 septembre 2025 (réunion virtuelle).

4.23 La participation aux réunions interrégionales est ouverte à tous les membres de l'UIT-D. Les États Membres sont invités à inclure dans leur délégation, notamment, des représentants de régulateurs, de décideurs, de la société civile, d'établissements universitaires, des milieux techniques de l'Internet, d'organisations œuvrant pour l'égalité entre les femmes et les hommes et des jeunes.

4.24 L'ordre du jour des réunions interrégionales est établi sur la base des débats de fond qui ont eu lieu pendant les RPM et peut comprendre des propositions des États Membres, des Membres de Secteur, des organisations régionales de télécommunication (RTO), du BDT et d'autres parties prenantes. Les discussions portent sur des questions essentielles qui nécessitent une coordination et appellent un consensus entre les différentes régions.

4.25 Suivant les recommandations du GCDT, le président désigné de la CMDT-25 sera nommé pour assurer la présidence des deux réunions interrégionales, et six vice-présidents doivent être désignés, chacun étant nommé par chaque organisation régionale de télécommunication concernée. Chaque organisation régionale de télécommunication a également été invitée à désigner le ou les représentants de son choix pour s'exprimer au nom de sa région.

4.26 Le projet d'ordre du jour de la Conférence a été soumis à la 25ème réunion du GCDT pour approbation dans le [Document TDAG-25/13](https://www.itu.int/md/D22-TDAG32-C-0013/fr) et sera soumis au Conseil pour examen à sa session de 2025.

4.27 Le projet de structure de la CMDT-25 a été soumis à la 25ème réunion du GCDT pour approbation dans le [Document TDAG-25/17](https://www.itu.int/md/D22-TDAG32-C-0017/fr) et sera soumis au Conseil pour examen à sa session de 2025.

# 5 Segment sur les Déclarations de politique générale

Durant la CMDT, le Segment de haut niveau fournit une tribune privilégiée aux représentants de haut rang des membres de l'UIT, leur permettant d'exprimer leurs vues sur les nouvelles tendances et les questions d'importance stratégique pour le développement du secteur des télécommunications et des TIC. Il est proposé que les déclarations de politique générale à la CMDT-25 soient réservées aux ministres, vice-ministres, ministres adjoints ou secrétaires de cabinet et que les interventions soient limitées à trois minutes au maximum, étant entendu que les déclarations dans leur intégralité seront publiées sur le site web de la conférence.

# 6 Manifestations parallèles

Aucune manifestation parallèle n'est prévue en marge de la CMDT-25, afin d'éviter de désavantager les petites délégations qui pourraient ne pas être en mesure de couvrir simultanément les débats de la Conférence et les manifestations parallèles.

# 7 Sommet sur la jeunesse à la CMDT-25

7.1 Il est prévu d'organiser un Sommet sur la jeunesse le 16 novembre 2025, également à Bakou, juste avant la CMDT-25. Parmi les célébrations figureront des dialogues intergénérationnels, des discussions captivantes et des activités visant à mettre à l'honneur le rôle des jeunes dans le développement numérique. Les jeunes participants pourront interagir directement avec les décideurs et les parties prenantes à la manifestation, ce qui permettra de renforcer la collaboration et de positionner les jeunes en tant que partenaires de la transformation numérique. Le pays hôte organisera des visites pour les jeunes.

Cette manifestation n'aboutira pas à l'élaboration d'un document final officiel, mais tirera parti du succès du Sommet mondial sur la jeunesse qui s'est tenu à Varadero (Cuba) en 2025. Elle vise à démontrer l'engagement continu de l'UIT en faveur de l'autonomisation de la prochaine génération de dirigeants du numérique et à renforcer la voix des jeunes dans le cadre du programme mondial de développement des télécommunications et du numérique.

# 8 Conclusion

Les travaux se poursuivent au niveau du secrétariat pour garantir un processus préparatoire efficace et rationnel afin d'assurer le succès de la conférence. Le Conseil est invité à prendre note des travaux préparatoires en vue de la CMDT-25.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_